

« Les professeurs placent au cœur de leur travail le contact direct avec les œuvres, dans leur matérialité et leur environnement, afin de favoriser une approche sensible et subjective tout en mettant celle-ci en tension avec des analyses historiques, distanciées et diverses ». Dimension « **PLAISIR** » dans le rapport aux œuvres. Articuler l'**acquisition de connaissances** et l'**expression distanciée du ressenti et des impressions**.

3 grands champs de compétences		PREMIERE	TERMINALE
d'ordre esthétique, relevant d'une éducation de la sensibilité	- se familiariser avec les lieux artistiques et patrimoniaux par une fréquentation la plus régulière possible et par l'acquisition des codes associés - développer des attitudes qui favorisent sa sensibilité à l'œuvre d'art - développer des liens entre rationalité et émotion	Comprendre comment une œuvre est réalisée ; en faire l'expérience concrète et la décrire / toujours par l'exemple. - Etude approfondie - de visu - d'au moins 1 œuvre d'art visuel - Visite d'au moins 1 bâtiment/ensemble architectural - Assister au moins à 1 spectacle/concert	
d'ordre méthodologique, relèvent de la compréhension de l'œuvre d'art	- avoir conscience des interactions entre la forme artistique et les autres dimensions de l'œuvre (son format, son matériau, sa fonction, sa charge symbolique) - distinguer des types d'expression artistique, leurs particularités matérielles et formelles, leur rapport au temps et à l'espace ; établir ainsi des liens et distinctions entre des œuvres diverses, de même époque ou d'époques différentes, d'aire culturelle commune ou différente - comprendre la différence entre la présence d'une œuvre, le contact avec elle, et l'image que donne d'elle une reproduction, une captation ou un enregistrement	Selon 5 modalités : 1. Conditions réalisation 2. Auteur (anonyme, collectif,...) 3. Contexte socio-historique de création (voir commande, marché) 4. Diffusion et circulation 5. Réception (appréciation influencées par le passé) Aide du prof documentaliste / ressources / matériel visuel, sonore ou audiovisuel.	
d'ordre culturel, destinées à donner à l'élève les repères qui l'aident à construire son autonomie d'amateur éclairé	- connaître une sélection d'œuvres emblématiques du patrimoine mondial, de l'Antiquité à nos jours, comprendre leur genèse, leurs codes, leur réception, et les motifs pour lesquels elles continuent de nous concerner et à nous affecter - acquérir des repères culturels liés à l'histoire et à la géographie des civilisations, qui permettent une conscience des ruptures, des continuités et des circulations - maîtriser un vocabulaire permettant de s'exprimer spontanément et personnellement sur des bases raisonnées.	2 entrées complémentaires : 1 PROJET PARTENARIAL (collectif et d'ancrage local) → peut être articulée à une ou plusieurs des études thématiques. (répartition en groupe pour un projet collectif de classe, avec visite de proximité. / « La classe, l'œuvre », ...) : RENCONTRER/ VISITER L'ŒUVRE - Réaliser une exposition (physique/numérique).	
Compétences acquises fin cycle terminal – l'élève est capable de :		3 thématiques avec questions limitatives : → Approche problématique (et non découpage exclusivement chrono)	
- de reconnaître la valeur artistique du patrimoine de proximité et de le mettre en relation avec le patrimoine mondial grâce à la mobilisation des références acquises en cours et de son expérience personnelle. - de décrire, analyser, interpréter et comparer des œuvres et des formes artistiques de natures diverses, en prenant en compte leur matérialité par l'analyse formelle et sémantique (modes de construction ou de découpage, mouvement et rythme, valeurs, couleurs, texture, écriture instrumentale ou vocale, fonction de l'ornement, rapport au corps, éléments d'iconographie mythologique et religieuse, éléments repris d'un autre domaine artistique, etc.) / Vocabulaire – lexique. - de mettre en valeur les parentés stylistiques qui rattachent les œuvres et les formes artistiques à un artiste, un courant, un langage, une époque, en les replaçant dans leur contexte de production et de réception, en dégageant leurs spécificités et leurs enjeux / Repères chronologiques/géographiques. - d'appréhender de façon critique une culture fondée sur une expérience esthétique (visuelle, auditive, etc.) en la croisant avec les diverses sources d'informations dont il peut avoir connaissance, afin de soutenir une position personnelle / Démarche projet.		Un artiste et son temps (l'artiste et son œuvre en lien à ses contemporains, son héritage, ses références, sa postérité et son rayonnement) Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879) Arts, ville, politique et société (Urbanisme et architecture urbaine, liens arts, politique et histoire sociale des arts) BO n°1 du 4/01/24 Paris, capitale des arts, première moitié du XXe Objets et enjeux de l'histoire des arts (question-thématique ouverte / enjeu théorique ou esthétique lié à la création, la réception, définition, fonction et usages de l'œuvre d'art) Nature ? BO n°4 du 22/01/2026 : https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo4/MENE2536492N Mettre l'étude en perspective / Libre choix des exemples/œuvres et prise en compte ressources environnement proche. • commentaire guidé (problématisé) par écrit mettant en relation un ensemble restreint d'œuvres et documents • prise de parole organisée devant un groupe à partir d'une œuvre, d'un ensemble d'œuvres ou d'une thématique • développement d'un projet individuel ou collectif	
		6 THEMATIQUES TRANSVERSALES (Touchant différents domaines artistiques) une œuvre principale et un corpus limité (A traiter séparément) 1. Les matières, les techniques et les formes : production et reproduction des œuvres uniques ou multiples 2. l'artiste : le créateur, individuel, collectif ou anonyme 3. les lieux de l'art : musées, institutions, événements ; leur histoire, leur organisation, leurs limites, etc. 4. la réception de l'art : commanditaires, critiques, public, postérité 5. la valeur économique de l'art : le marché, l'économie, leurs lieux et leurs acteurs 6. la circulation des œuvres et les échanges artistiques.	
		CARNET DE BORD (construction et tenue libre (numér/papier) d'une documentation personnelle, photographique, filmée ou sonore)	